

Code d'article	419.39
Description	FOURCHETTES
Catalogue	HOS 391
Mise à jour	02/02/2025 07:31:57

Spécifications du produit

Unité de mesure	DOUZ.
Dimensions	18,7 CM
Matériel	ACIER
Couleur	ARGENTE
Poids net d'une unité (g)	25,00
Ligne de produits	'LÍNEA'
Code Décision 97/129/CE	FE 40
Signage	Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat	82152090
ITF14	18420499419395
EAN13	8420499419398

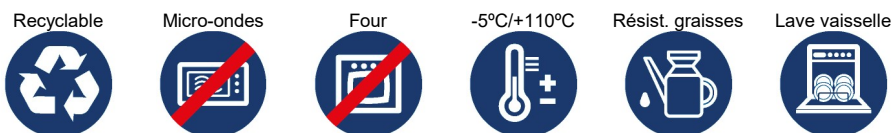
Colisage

Paquet	Unités / paquet	12	Signage Triman et Info-Tri 
	Dimensions paquet (cm)	4,00 x 21,00 x 4,00	
	Poids brut colis (kg)	0,33	
	Volume paquet (m³)	0,0003360	
	Code Décision 97/129/CE	PAP 21	

Carton	Unités / carton	300	Signage Triman et Info-Tri 
	Paquets /carton	25	
	Dimensions carton (cm)	22,00 x 22,50 x 22,00	
	Poids brut carton (kg)	8,18	
	Volume carton (m³)	0,0108900	
	Code Décision 97/129/CE	PAP 20	

Palette	Cartons / couche	15
	Cartons / palette	90
Conditionnement (U base x couches)	15 x 6	
Poids (kg)	760,20	
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00	

Caractéristiques du matériau



Conditions d'utilisation

Lave-vaisselle.

Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.